



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 75694

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement supérieur. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien en licence sur l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous indique le nombre de licences LMD délivrées (France entière)

2005	2006	2007	2008
82 830	129 436	128 761	125 536
Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.			

L'année 2005 était encore une année de transition entre l'ancien système (DEUG, licence...) et les nouveaux cursus LMD, ce qui explique le faible nombre de licences LMD délivrées en 2005. Le ministère ne dispose pas d'informations concernant les mentions obtenues par les étudiants lors de l'obtention de leur diplôme. Les résultats de la session 2009 seront disponibles à l'automne 2010.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75694

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3838

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6697